

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Alejandra Esperanza](#)

<https://www.cadre21.org/membres/0401ec55ec5e1c69ca6e1af6>

Date d'obtention : 2025-01-21 02:05:01

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Les étapes sexto débutent lorsqu'il y a un premier signalement, soit par la victime elle-même, son ami.e, un proche ou une personne qui est au courant de la situation de compromission. Il faut d'abord rencontrer toutes les parties impliquées, dans la mesure du possible (ex: les élèves de l'école présent) puis la victime et l'instigateur. Lorsque l'on constate un acte impulsif, on contacte les corps policiers. Lorsque l'acte est considéré comme malveillant, on confisque un cellulaire lorsqu'on considère que l'intégrité physique ou psychologique de la victime (élève de notre école respective) est affecté. Dans les deux cas, on termine les étapes de l'intervention sexto et on communique avec les corps policiers afin qu'ils poursuivent la démarche.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

L'importance de suivre les étapes et de se référer à la trousse sexto.

Il faut considérer plusieurs éléments et collecter le plus d'information possible avant de poursuivre les étapes de la méthode sexto. Cette considération permettra à l'intervenant de mieux cerner la gravité de la situation et lui permettra d'orienter ses interventions et ses prochaines démarches dans le bon sens. L'intégrité physique et psychologique de la personne victime sont au coeur de l'intervention, car la méthode sexto a pour but de protéger, sensibiliser et arrêter la propagation de pornographie juvénile.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour ma part, la confiscation du téléphone cellulaire. Étant intervenant scolaire, je pensais que seule la direction de l'établissement scolaire a ce droit, car elle est le seul cadre responsable. Ceci dit, lorsque la situation nécessite une confiscation, je demanderais l'appui d'une direction afin d'assurer ma sécurité, qu'il y ait un témoin pour toutes les parties et que le tout se passe dans l'ordre des choses.

Préalablement et une fois la formation et la trousse en main, je vais résumer les étapes de la méthode sexto à la direction et l'inviter à prendre connaissance du contenu en ma présence afin que je puisse lui expliquer les démarches et mon rôle.



Au coeur de votre stratégie #DevProf



cadre21.org

